

9 Mars 1905

SOCIÉTÉ FRANÇAISE

D'ARBITRAGE ENTRE NATIONS

10, Rue Pasquier

PARIS

Monsieur,

Je me souviens encore de l'accueil si charmant que vous m'avez fait cet été, lorsque je me suis présenté à vous avec une lettre d'introduction de votre collègue de l'Université d'Oriedo, Don Melquíades Alvarez y Gonzalez - Aussi je me permets d'avoir encore une fois recours à vous, et vous prie de bien vouloir m'indiquer quelques renseignements qui me sont utiles pour un article que je veux faire pour la revue : L'arbitrage entre nations qui, sous une forme nouvelle, sera l'organe de la Société dont M. Frédéric Passy est le Président.

J'ai en effet promis de faire pour cette revue un article sur le sujet suivant : La guerre hispano-américaine et le retraitement de l'Espagne

J'ai été passablement agacé en lisant un peu partout

que la guerre avait fait du bien  
à l'Espagne, que c'était à elle  
que l'Espagne devait le réveil indus-  
triel qui s'est manifesté depuis  
cette époque, surtout dans les  
provinces du Nord, et naturellement  
on a tiré des arguments en  
faveur de la guerre.

Or il m'a semblé, en  
voyageant en Espagne, que la  
guerre ~~actuelle~~ récente n'était  
pour rien dans ce réveil indus-  
triel, auquel il m'a semblé  
que l'on devait assigner comme  
causes l'exploitation par les étrangers  
des richesses minières du Nord de  
l'Espagne, et le désir qui s'est emparé  
de nos compatriotes de tirer eux-  
mêmes parti ~~de~~ profit de ces richesses.  
Il m'a semblé au contraire  
que cette guerre n'avait pas fait  
ressaillir l'Espagne, n'avait pas  
réveillé en elle les énergies latentes,  
et la seule conséquence qui m'ait  
frappé est l'appauvrissement de  
la Galice par exemple, où l'on ne  
rencontre plus dans les campagnes  
que des femmes, des enfants, et des  
vieillards. Que la perte des Colonies  
ait été une heureuse chose pour  
votre pays, c'est une autre affaire,  
et ce surfait, si comme je le crois

c'en est un, ne peut figurer à l'actif  
de la guerre. Mais il est certains  
points sur lesquels je ne suis pas  
documenté :

1. Y avait-il de gros capitaux espagnols  
engagés dans des entreprises indus-  
-trielles, agricoles, ou commerciales,  
aux colonies, avant la guerre ?
2. Aux mains de quelles sortes de  
personnes étaient ces entreprises ?  
Anciennes familles nobles, fonction-  
-naires, ou industriels ?
3. La guerre a-t-elle fait passer ces  
affaires aux mains d'Américains  
et pourquoi ? Or, si cette transforma-  
-tion s'est accomplie, n'avait-elle  
pas commencé auparavant ?
4. Si des capitaux sont ainsi  
devenus sans emploi, que sont-ils  
devenus par la suite ? Ont-ils été  
placés dans des entreprises indus-  
-trielles en Espagne, ou par  
exemple en rentes sur l'État ?

Vous comprenez, nous vous  
sont l'intérêt qui s'attache pour  
moi à ces questions. Aussi j'espère  
que vous voudrez bien en réponse  
me dire en quelques mots votre  
sentiment, d'abord sur ces points  
particuliers, ensuite sur l'ensemble  
de la question. Plus particulièrement,  
quel a été l'effet de la guerre sur  
la Castille, où vous êtes ?  
Peut-être pourriez vous

ensuite m'indiquer quelques documents, articles de journaux ou de revues, où je pourrais puiser des renseignements précis; et si même j'ai de la difficulté à me les procurer ici, merci - je vous en demanderai, si le prix en est minime de me les faire envoyer: j'en impressionnerais de vous couvrir de la somme - Vous excuserez sans doute mon indiscretion, en raison de l'intérêt que vous ne pouvez manquer d'apporter à la question de l'Arbitrage. En même temps que cette lettre, je vous envoie le 1er n.º de notre revue qui j'espère vous intéressera. Peut-être même pourrez-vous recueillir quelques adhésions à notre Société, et si même vous consentiez à faire pour un prochain n.º un article sur un sujet qui concerne l'Espagne, nous serions fiers et heureux de le publier. Veuillez agréer, Monsieur, avec tous mes remerciements anticipés, l'assurance de mes sentiments de haute considération.

Paul Hervieu

81 rue T. Lazare  
Paris



UNIVERSIDAD  
DE SALAMANCA

1905. U.S. 945